

Madame de
Givry Religieuse
à Montfleury.
M. Jul. 1665
à Copie.

Madame;

A Copie de M. Mill. 1665, 1093.

Le Sieur de Montfleur, Comiss. à Montpeller, me fait la
faveur de se charger du mauvais livre dont j'ay eu l'honneur
de vous parler. Il vous supplie de vous trouver
qu'il a besoin de la même chose dont il vous a pleu
gratifier l'autre, qui ne s'est jamais regardé de
vous priver de rien de si peu, & il n'est pas possible
de cet excès de bonté dont vous avez daigné couvrir
tout ses défauts, et aggraver par deux fois de suite les
importunités qu'il vous a données. Ce me sera une
grand' gloire, Madame, si ces pauvres compositions
ont l'honneur d'être par exécution par les deux mains
et les excellentes voix de M. Barnart. J'ay tardé
d'y ajouter les passages des Psaumes avec quelques
rapport du Chant à la matière, que j'ay choisie avec
passionnée que j'ay pu. Mon malheur est qu'ayant
à m'isloigner de ^{vos} quartiers à ^{plus d'une} centaine
de lieues, je ne pourrai ni venir ni de la consolation
de vos censeurs, ni de la consolation de M. l'advocat
que j'estimerois par au de là de tout autre applaudiss.
quoy qu'il en soit, Madame, je me ^{dirige} de
ma promesse. Obligez moy, si il vous plait, de
crire que je m'acquitteray bien avec la même
facilité de tout ce qui se trouvera de mon
pouvoir à vos commandements, et à toutes ces choses
vos trois dignes compaignes dont la bonté et le content
me sont de si ^{véritable} considération, qu'il n'est à combien
d'honneur ^{moy} de pouvoir. Adieu.

Je prie vous avoir traité quelque
chose de ce que j'estime requis à la perfection
composition de mariage. Voyez comme je m'en
suis expliqué de mon nouveau titre à Paris.